



1, allée de la Grandière
17110 Saint Georges de Didonne
06 87 10 53 68

L'OEIL D'ARTISTE
PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 février 2025

Ordre du jour :

1. Quorum,
2. Approbation du PV de l'AG du 24 février 2024,
3. Rapport moral,
4. Évolution des adhésions,
5. Rapport d'activité 2024,
6. Rapport financier 2024,
7. Projets 2025,
8. Budget prévisionnel 2025,
9. Renouvellement du Conseil d'Administration,
10. Questions diverses,
11. Clôture de l'assemblée.

1- Quorum :

Nombre de membres présents : 34.

Nombre de membres représentés : 17.

Aucun quorum n'étant fixé, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Émilie Bouffard, Présidente, ouvre la séance à 15h30 et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée.

2- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 24 février 2024 :

Ce document ne fait l'objet d'aucune remarque particulière.

Le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 24 février 2024 est approuvé à l'unanimité.

3- Rapport moral :

« Mesdames et Messieurs, chers amis membres de l'Œil d'Artiste,

Conformément à la tradition, il me revient de faire avec vous le bilan annuel de notre association, un rituel qui offre à chaque Assemblée Générale l'opportunité de revenir sur les faits marquants de l'année précédente.

Depuis sa création, l'Œil d'Artiste s'efforce d'accompagner les artistes dans la promotion de leur travail en offrant à tous les publics un accès à l'art et en aidant les collectivités locales dans leur mission culturelle.

Ainsi, en 2024, nous avons organisé six événements avec le soutien de plusieurs partenaires. Des soutiens financiers et logistiques d'abord, je veux citer le Crédit Agricole de Royan, que nous remercions

chaque année depuis la création de l'Œil d'Artiste, mais aussi des partenaires institutionnels comme l'Office de Tourisme Communautaire Royan Atlantique, la ville de Royan et la ville du Château d'Oléron. Je tiens également à remercier Sud-Ouest, Le Littoral et Vidici pour la qualité des relations que nous entretenons et pour leurs contributions régulières à la diffusion des informations concernant les événements que nous organisons pour le grand public, pour les artistes et pour les collectivités locales. Sans ces soutiens notre activité serait grandement fragilisée.

L'année dernière, lors de notre Assemblée Générale, le 24 février 2024, j'avais évoqué le fait que depuis 2021 et bien qu'étant une association saint-georgeaise, l'Œil d'Artiste était écarté sans motif de toute manifestation culturelle par la municipalité de Saint-Georges de Didonne.

Cette mesure discriminatoire succédait à une autre, prise le 1 septembre 2021 et tout autant injustifiée, à savoir, la résiliation unilatérale de la convention qui nous liait avec Saint-Georges pour l'exploitation de la maison du phare, siège de notre association à l'époque.

Pour mettre un terme à la discrimination dont notre association était la victime, nous avons décidé le 29 juillet 2022 de déposer un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.

Le Tribunal a enfin statué le 17 septembre 2024 soit plus de deux ans après.

Dans ses conclusions, le tribunal a annulé la décision du maire, prise en date du 5 mai 2022, qui rejetait notre demande d'attribution de locaux pour l'exercice de nos activités (expositions, cours de peinture et de sculpture, ateliers pour les enfants). Comme nous le pensions, cette décision du maire a été annulée pour défaut de motivation.

Le Tribunal a par ailleurs enjoint la commune de Saint-Georges-de-Didonne de réexaminer la demande de notre association dans un délai d'un mois.

Bien que beaucoup trop tardive, cette décision a eu le mérite de clarifier la situation et de démontrer la légitimité de notre démarche mais aucune réponse n'a été communiquée depuis par le maire en dehors du fait que nous savons, comme tout le monde, que les locaux du relais de la Côte de Beauté sont indisponibles jusqu'en 2026 pour travaux.

Notre association a heureusement la chance de bénéficier des précieux services de son Conseil d'Administration et de ses bénévoles dont le dévouement sans faille est toujours au rendez-vous. Je tiens, cette année encore, à les en remercier du fond du cœur.

L'année 2024 restera surtout marquée par une forte croissance de nos effectifs (plus de 56% en un an) et par une belle série de manifestations organisées au Palais Royan Évènements, à Royan et au Château d'Oléron, avec une participation remarquable des artistes et du public.

En 2025, outre le renouvellement de la confiance déjà accordée par la municipalité de Royan et par celle du Château d'Oléron, d'autres perspectives s'ouvrent à nous sur Médis.

Grâce à la forte croissance des cotisations et à la générosité des donateurs, la situation de nos finances est tout à fait saine et l'avenir est prometteur.

Aujourd'hui, je me tiens devant vous avec beaucoup d'émotion.

J'ai créé cette association en 2017 et je lui ai consacré huit années de ma vie en occupant successivement les postes de vice-présidente et de présidente.

Le moment est venu pour moi de passer le flambeau.

Dès le premier jour, et même avant, j'ai été animée par une passion profonde pour notre mission et par le désir de faire la différence.

Ensemble, nous avons réalisé tant de choses : le festival des « peintres dans la rue » à Saint-Georges de Didonne, la biennale du pastel, les salons de la sculpture, du pastel, de l'aquarelle, des huiles, des acryliques et des autres créations artistiques à Saint-Georges, à Royan, à Vaux et au Château d'Oléron,

des expositions dans les résidences autonomes de Saint-Georges et de Saint-Sulpice de Royan, une brocante à Saint-Georges, des visites d'ateliers d'artiste dans le cadre de l'évènement « Art en liberté », des conférences, des expositions dans les Jardins de la Mer de Royan, mais aussi à l'Éguille sur Seudre et à Médis.

Tous ces succès n'auraient pas été possibles sans votre soutien.

Je tiens à exprimer ma gratitude à chacune et chacun d'entre vous. Vous m'avez inspirée par votre travail, vous m'avez permis de faire face aux défis pour le bénéfice d'une cause parmi les plus nobles qui soit : l'art.

Je suis fière de ce que nous avons construit et je suis convaincue que l'association continuera de prospérer. Je laisse ma place à un nouveau président ou à une nouvelle présidente qui, j'en suis sûre, apportera une nouvelle énergie et de nouvelles idées pour faire grandir l'esprit et les missions de l'Œil d'Artiste.

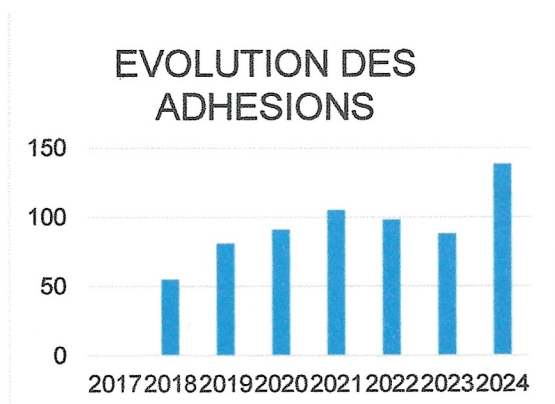
Je vous encourage tous à continuer à soutenir notre association et à renforcer votre engagement avec passion.

Merci encore pour ces années inoubliables.

Merci à tous !

Le rapport moral pour l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité.

4- Évolution des adhésions :



2017	0
2018	55
2019	81
2020	91
2021	105
2022	98
2023	88
2024	138

5- Rapport d'activité 2024 :

Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois depuis la dernière AG (13 juin 2024, 05 septembre, 12 décembre 2024 et 06 février 2025). Chaque réunion a fait l'objet d'un relevé de décisions.

Conférence le 8 mars 2024 :

Une centaine de personnes ont participé à cette conférence sur les femmes artistes.

Exposition huiles, acryliques et sculptures au Palais Royan Évènements du 22 avril au 5 mai :

- 43 artistes participants,
- 118 œuvres exposées dont 30 sculptures
- 2300 visiteurs

« Art en Liberté » - visites des ateliers d'artistes les 8, 9 et 10 mai 2024 :

30 artistes engagés, 400 visites enregistrées sur 20 sites différents soit une hausse de 63% par rapport à 2023.

Exposition dans les Jardins de la Mer de Royan le 4 août 2024 :
Peintures, sculptures et créations artistiques hors les murs !

- 52 artistes participants

<https://youtu.be/79tLAI2h3pE?si=RSbTJqzfcRzBSj3R&t=5>

Exposition au Palais Royan Évènements du 19 au 30 août 2024 :

- 34 artistes,
- 107 pastels et aquarelles,
- 16 sculptures.
- Plus de 2000 visiteurs.
- « *L'Audace* », œuvre signée Gregory Poussier, a été acquise par l'Office de Tourisme Royan Atlantique. Elle est exposée au premier étage du Palais de Royan. Le créateur a fait don de 1000 € à l'association.

<https://youtu.be/-eVpkIStKSc>.

Exposition du 13 au 25 août 2024, salle Bodin de la citadelle du Château d'Oléron :

- 34 artistes,
- 154 œuvres,
- 1700 visiteurs.

Le rapport d'activité de l'exercice 2024 est approuvé à l'unanimité.

6- Rapport financier 2024 :

	2023	2024
PRODUITS	3090,90 €	6710,38 €
CHARGES	3415,84 €	6667,19 €
BILAN	-324,94 €	43,19 €

	31/12/2023	31/12/2024
Compte courant	4150 €	4030,23 €
Caisse	162,64 €	340,22 €
Parts sociales CA	45,90 €	46,28 €
Total	4357,90 €	4416,23 €

Le rapport financier et les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité.

7- Projets 2025 :

Le 8 mars :

Conférence au Palais Royan Évènements, animée par Laurence CHANCHORLE à 18h30 – Entrée : 10€ / personne.

Les 27, 28 et 29 juin :

« Art en liberté » troisième édition, visites d'ateliers d'artistes en pays Royannais et sur le bassin de Marennes,

Du 30 juin au 13 juillet :

Exposition peintures et sculptures dans la salle des fêtes de Médis (vernissage le 1 juillet à 18 heures).

Du 15 au 29 juillet :

Exposition de peintures et sculptures à la galerie Louis Simon de Royan (vernissage prévu le 16 juillet à 18 heures).

Le 3 août :

Quatrième édition de l'exposition dans les Jardins de la Mer de Royan.

Du 11 au 24 août :

Exposition d'huiles, acryliques et sculptures, salle Bodin, à la citadelle du Château d'Oléron (vernissage prévu le 12 août à 18 heures).

En l'absence d'autres propositions, **les projets 2025 sont soumis à l'avis de l'assemblée générale qui les approuve à l'unanimité.**

8- Budget prévisionnel 2025 :

Prévision de recettes : 8150€.

Prévision de dépenses : 8450€.

Le déficit prévisionnel de 300€ sera couvert par les réserves.

Ces prévisions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

9- Renouvellement du Conseil d'Administration

Notre association est dirigée par un Conseil d'Administration élu pour trois années par l'Assemblée Générale. Les membres sont rééligibles.

Émilie BOUFFARD souhaite se retirer de l'association.

Le poste de secrétaire est libre depuis la démission de Mathy LIGERET, le 15 avril 2024.

Aucun candidat ne s'est manifesté pour entrer au Conseil d'Administration.

En conséquence, il est proposé à l'Assemblée Générale de renouveler le Conseil d'Administration sur la base des membres sortant non démissionnaires :

- Jean-Jacques GARREAU,
- Serge MOTTET,
- Dominique NAUD,
- Claudie NONET.

L'article 10 des statuts de l'Œil d'Artiste stipule que l'Assemblée Générale procède au renouvellement des membres sortants du conseil.

Toutefois, aucune de ces quatre personnes ne souhaitant prendre les fonctions de président ou de secrétaire, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité de reporter la désignation de deux nouveaux membres à une date ultérieure, après un nouvel appel à candidature.

Afin de poursuivre les activités de l'œil d'Artiste et de concrétiser les projets 2025 dans les meilleures conditions possibles, les candidatures devront parvenir à la présidente sortante le 2 mars au plus tard.

L'article 12 des statuts de l'Œil d'Artiste prévoit qu'en cas de vacances, le Conseil d'Administration pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il sera procédé à leur remplacement définitif lors de la prochaine assemblée générale.

10- Questions diverses

Aucune question n'est posée par les membres présents.

Une sollicitation de Francis TEYNIER, concernant la participation de notre association à l'exposition internationale d'arts graphiques sur le thème de la musique dans le cadre du festival OFF de Saintes, est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.

MESSAGE DE L'ASSOCIATION FESTIVAL OFF de SAINTES
Exposition internationale d'arts graphiques sur le thème de la Musique

Proposition de partenariat :

Le Festival OFF de Saintes prépare sa deuxième saison, avec un temps fort entre le 10 et le 20 juillet 2025, en même temps que le Festival de l'Abbaye aux Dames. Les principes fondateurs du Festival sont d'offrir un accès à des musiques très variées (du classique au folk), pour un public le plus large possible (notamment des jeunes), dans des lieux publics et privés.

En 2024, 20 concerts se sont tenus en 10 jours, avec plus de 1600 spectateurs. L'objectif est aussi de contribuer à promouvoir la place de Saintes en tant que ville musicale, tout en créant des passerelles avec des associations représentatives d'autres formes d'expression artistique.

Pendant les 10 jours du Festival, la ville met à notre disposition, entre autres, la salle de l'Etoile. La salle sera utilisée pour une partie du programme des concerts. Dans les corridors latéraux, la ville fournira un certain nombre de grilles (1x2m) pour une exposition internationale sur le thème de la musique.

Le OFF propose aux associations L'Œil d'Artiste et La Palette de Saintonge de s'associer au projet pour la moitié française de l'exposition, à laquelle se joindra UBS (Union des Artistes de Slovaquie, la plus ancienne organisation culturelle du pays) pour l'autre moitié. La proposition consiste à lancer au sein des deux associations, un appel à candidatures sur le thème (imposé) de la musique.

Un jury désigné par les 3 CA (les deux associations et OFF) aura pour tâche de retenir les œuvres destinées à l'accrochage (a priori une dizaine de grilles). Il sera demandé aux artistes une adhésion au OFF, en contrepartie de quoi il n'y aura pas de droit d'accrochage. Les spectateurs seront invités à voter pour un ou plusieurs « prix du public », auxquels sera proposé pendant un mois à l'issue de l'exposition, un accrochage dans des vitrines « en friche » de la ville.

L'exposition ne sera pas présentée comme exposition-vente, tout acheteur potentiellement intéressé sera invité à se mettre en contact direct avec les artistes. Les concerts sont offerts au public, une billetterie (gratuite) sera proposée sur HelloAsso pour permettre une maîtrise des jauges obligatoires. Il est aussi possible d'adhérer ou de faire un don au OFF par le biais de HelloAsso.

Les associations et le OFF se concerteront pour assurer la promotion de l'événement et d'en exploiter les retombées. Le Off a d'ores et déjà des contacts étroits avec les médias (presse, radios, télévision).

L'Assemblée Générale exprime un avis favorable à l'unanimité.

11- Clôture de l'Assemblée Générale

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h30.

La Présidente,

Émilie Bouffard



Le Trésorier,

Dominique Naud

